

le lundi 23 novembre 2020

Chères Courseullaises, chers Courseullais,

À l'heure où je vous écris, on nous annonce quelques lueurs d'espoir dans la crise sanitaire. Toutefois, nous ne pourrons sans doute pas organiser de véritables rencontres publiques avant quelque temps. Le contact par courrier me semble donc pour l'instant le meilleur outil pour vous tenir tous informés, en complément du site Internet et de la page Facebook de la ville.

- 1** Comme vous le savez, notre équipe a travaillé dès son élection pour vous offrir la possibilité de souscrire une Mutuelle communale. Le Conseil municipal a délibéré pour sa mise en place le 25 septembre dernier. Des réunions de quartier étaient programmées avec vos élus pour vous la présenter. La Covid-19 en a décidé autrement. Pour vous apporter les meilleures informations, des permanences physiques et individuelles, uniquement sur rendez-vous, sont mises en place avec la mutuelle retenue. Vous retrouverez toutes les informations pratiques dans le document joint à ce courrier. Cette mutuelle est ouverte à tous. N'hésitez pas à vous renseigner.
- 2** Le Centre Communal d'Action Sociale, actif auprès des plus fragiles tout au long de l'année, est encore plus vigilant pendant cette période. Toutes les personnes isolées recensées par les équipes cet été, ont été contactées ces jours-ci par les membres du CCAS pour prendre de leurs nouvelles. Soyons tous attentifs aux autres. Si vous êtes témoin de situations d'isolement, n'hésitez pas à contacter le CCAS ou votre délégué de quartier.

Le CCAS poursuit aussi ses missions plus festives et conviviales vis-à-vis de nos aînés. Cette année, nous avons souhaité qu'ils puissent profiter d'un moment de fête dans les restaurants courseullais, dès que ceux-ci rouvriront bien sûr, et ceci jusqu'au 30 juin 2021. Ce sont au total cette année 1 124 seniors qui vont bénéficier, au choix, d'un chèque cadeau de 25 € ou d'un colis de Noël ; celui-ci leur sera distribué en décembre.

- 3** Nous allons demander aux enfants des écoles de faire des dessins de Noël. La Ville va organiser un petit concours et les dessins seront affichés sur les vitres de la salle Quiquemelle pendant les fêtes ; d'autres seront offerts à nos aînés dans les EHPAD. Ce beau projet de dessins est à l'initiative des parents de l'Association des Parents d'Élèves (APE), pour les enfants des écoles de Courseulles.

4 Pendant cette période, nous nous devons d'être attentifs à nos commerçants et artisans fortement touchés par la crise. Nous vous invitons à consulter régulièrement la page qui leur est dédiée sur le site de la ville : www.courseulles-sur-mer.com/je-soutiens-mes-commerçants-courseullais. Vous y trouverez toutes les informations sur les différentes possibilités de faire vos achats. Nous invitons les commerces qui ne sont pas encore recensés à se signaler au service Communication de la ville.

J'ai également mis en place un numéro direct d'appel en mairie dédié aux commerçants. Selon leur problématique, ils sont conseillés et orientés vers les procédures d'aides.

Par ailleurs, la communauté de communes Cœur de Nacre, qui dispose de la compétence développement économique, va adhérer à la plateforme « Ma Ville Mon Shopping ». Ce dispositif permettra aux commerçants qui le souhaitent de bénéficier d'une plateforme pour créer leur boutique en ligne gratuitement, les 30 € d'abonnement mensuel étant pris en charge par Cœur de Nacre. Le consommateur pourra quant à lui retrouver tous les commerçants inscrits du territoire et acheter directement en ligne, en choisissant soit le retrait en magasin, soit la livraison.

Profitons de cette fin d'année pour repenser notre mode de consommation. Soyons tous des consommateurs locaux, nos commerçants ont besoin de nous.

5 La vie municipale est intense et le Conseil municipal, instance décisionnelle, est le socle de la vie démocratique d'une commune. Le confinement ne vous permet pas d'y assister.

Pour y remédier et vous permettre d'être informés instantanément des décisions de la Ville, les prochains conseils municipaux seront diffusés en direct. Rendez-vous le samedi 28 novembre à 10h sur la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/villecourseulles.

6 Dans notre volonté de vous tenir informés le plus rapidement possible, nous mettons en place un nouveau service, Mairie Pop'In. Grâce à ce service qui permet de communiquer auprès des habitants, vous serez renseignés en temps réel. Vous recevrez des SMS, en nombre limité, sur des informations importantes pouvant être liées à la sécurité, aux intempéries ou aux événements de votre ville.

Pour recevoir ces informations, merci de vous inscrire sur : www.mairiepopin.fr (cliquez sur Inscriptions puis Courseulles-sur-Mer).

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires adressez-vous à : communication@ville-courseulles.fr

L'équipe municipale et moi-même sommes à votre disposition et à votre écoute.

Prenez soin de vous et respectez les gestes barrières.

Bien à Vous,

MADAME LE MAIRE



Anne-Marie PHILIPPEAUX